



19 Marais de Brouage

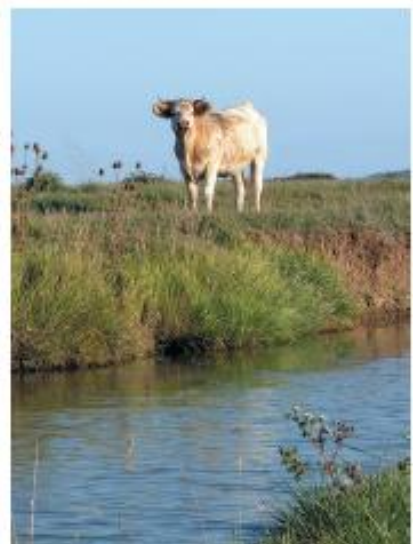
Antique golfe de Saintonge

Entre la presqu'île de Marennes et les coteaux de Moëze, la place forte de Brouage, ancien port de mer sous Louis XIV, domine aujourd'hui un vaste marais au paysage original hérité de plusieurs siècles d'activité salicole et récemment classé "site naturel de caractère historique et pittoresque".

Du golfe de Saintonge au marais de Brouage

À la fin de la dernière glaciation, la ligne de rivage, qui avait reculé à près de 100 kilomètres des actuelles côtes Charentaises, commençait sa remontée ; si la cité de Brouage avait existé il y a seulement 2500 ans, celle-ci aurait été submergée par les eaux de la Mer des Santons qui baignaient à ce moment le pied des falaises de Broue, situées à 15 kilomètres vers les terres. Les collines de Hiers et de Marennes n'étaient alors que des îles au milieu du golfe de Saintonge. Dans les siècles qui suivirent, l'envasement progressif des franges du golfe permit l'aménagement de marais salants. S'en suivit un spectaculaire développement de l'activité salicole qui fit la réputation internationale et la richesse de la région entre le XI^e et le XVI^e siècle. Le paysage des marais de Brouage, fait de "jas", de "bossis" et de "baisses", trouve là son origine.

Des bovins pour préserver le paysage ras du marais

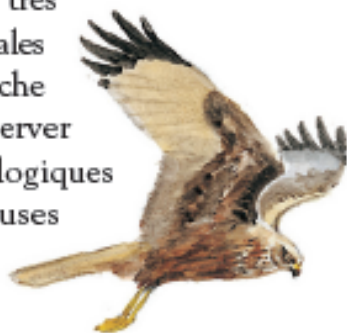


Brouage, une place forte abandonnée par la mer

Au XI^e siècle, les bateaux chargeaient le sel au fond du golfe, sur les quais du port saunier* de Broue. En 1555, pour pallier l'envasement croissant du bras de mer, Jacques de Pons entreprit la construction d'un nouveau port, "Jacopolis sur Brouage". Dès 1578, ce port de commerce florissant intéressera le roi de France pour sa situation stratégique dans le contexte des guerres de religion qui opposaient les Catholiques aux Protestants, ces derniers étant alors en possession de la ville de La Rochelle. Fortifiée, aménagée en port militaire, cette place forte sera rebaptisée "Brouage" lorsque Louis XIII l'intégrera au royaume de France. Elle abritera le commandement de la région à la suite de la prise de La Rochelle en 1628. Mais en 1666, la décision de fonder l'arsenal maritime à Rochefort, le recul du rivage et l'absence d'une rivière drainante, plongeront Brouage dans la récession, et au XVIII^e siècle, dans l'oubli. Les salines seront progressivement abandonnées, les marais deviendront gâts, c'est-à-dire insalubres.

Des marais salants aux prés-salés à forte valeur écologique

À partir du XIX^e siècle, les anciennes parcelles salicoles envasées et naturellement clôturées par les fossés furent reconverties en prés de fauche et en prairies pour l'élevage extensif de bovins. Aujourd'hui, cette zone humide, peu retournée et aplanie pour être cultivée, a conservé les caractéristiques paysagères liées à son histoire. En microreliefs de bosses et de creux inondables, elle forme une mosaïque de prairies humides parsemées de petites roselières* où vivent une très grande diversité d'espèces végétales et animales, dont la cigogne blanche et la loutre d'Europe. Pour préserver les qualités paysagères et écologiques de ces espaces, de nombreuses conventions agricoles sont passées entre les éleveurs, le Conservatoire du littoral et le CREN Poitou-Charentes.



L'un des multiples chenaux du marais

HARPAYE, LE BUSARD DES ROSEAUX

Le busard des roseaux, qui souffre ailleurs du drainage des zones humides et de la disparition de son habitat, se plaît à vivre dans les nombreuses petites roselières* du marais de Brouage où plus de 100 couples nicheurs sont recensés. Au printemps, vols circulaires, en piqué, en spirales et pirouettes marquent le temps des parades nuptiales. La femelle répond en vol à ces avances spectaculaires en se retournant sur le dos, pattes et serres tendues vers son compagnon, comme elle le fera plus tard lorsqu'il lui ramènera les proies qui nourriront leurs petits : insectes, grenouilles, couleuvres, lézards, petits mammifères ou jeunes oiseaux aquatiques. Contrairement à la plupart des rapaces, les busards des roseaux aménagent leur nid à même le sol, au cœur de la roselière. Afin de préserver leur tranquillité, veillez à ne pas les approcher.

Du haut de la citadelle de Brouage

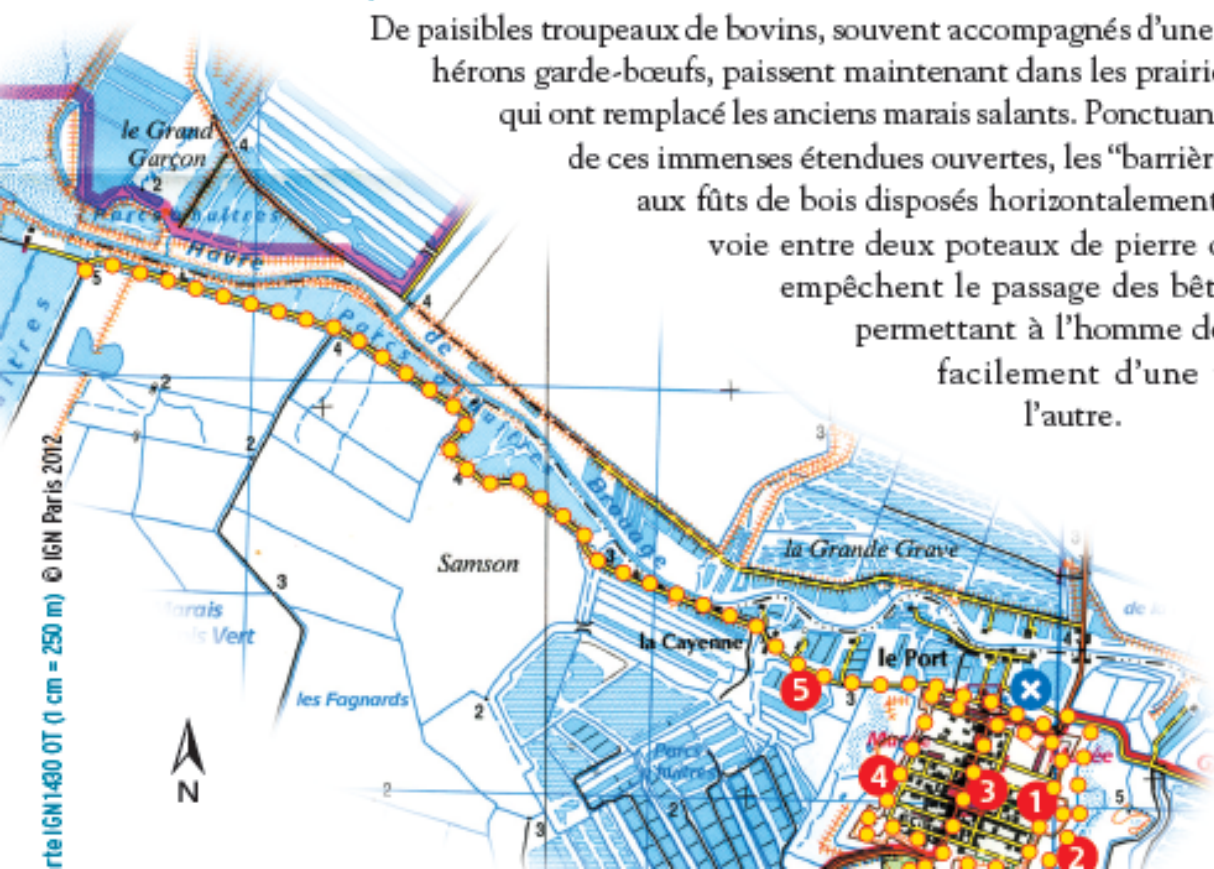
On ne pouvait imaginer plus pittoresque et solide observatoire que les courtines de la place forte de Brouage, patrie de Champlain, pour appréhender l'ampleur, la diversité et l'histoire de ce marais modelé et entretenu par l'homme au fil des siècles.

► Entrez dans la cité par la **Porte Royale** (X). Contournez à gauche la forge royale pour gravir les escaliers menant aux remparts. Suivez les courtines (1) jusqu'à la **porte d'Hiers**, située à l'opposé de la citadelle.

Au XVI^e siècle, Brouage fut le port de commerce le plus important d'Europe. Jusqu'à 200 bateaux pouvaient mouiller alentour. Jadis large bras de mer, le Havre de Brouage est aujourd'hui réduit à une voie d'eau navigable reliant les eaux marines aux eaux douces du "Canal de la Charente à la Seudre". Il permet à l'écluseur garde-marais d'assurer la complexe gestion hydraulique des quelque 1500 kilomètres de chenaux et fossés qui s'entrelacent dans les marais doux et salés de Brouage.

► Descendez des remparts pour prendre, à votre gauche, le sentier aménagé au niveau du marais. Longez le pied de la citadelle (2) jusqu'à retrouver la **porte Royale**.

De paisibles troupeaux de bovins, souvent accompagnés d'une cohorte de hérons garde-bœufs, paissent maintenant dans les prairies humides qui ont remplacé les anciens marais salants. Ponctuant le paysage de ces immenses étendues ouvertes, les "barrières-marais", aux fûts de bois disposés horizontalement en claire-voie entre deux poteaux de pierre ou de bois, empêchent le passage des bêtes tout en permettant à l'homme de se glisser facilement d'une parcelle à l'autre.





Chemin de ronde de la citadelle de Brouage

➤ **Entrez dans la cité et traversez-la 3 pour rejoindre la Porte d'Hiers.**

À la "Halle aux vivres", qui fut tour à tour grenier à vivres, caserne, prison de religieuses, poudrière et ruine avant d'être un lieu d'exposition, vous découvrirez les grands événements qui ont fait l'histoire de cette place forte. En cheminant dans la citadelle, différents bâtis et éléments architecturaux restaurés et commentés sur des panneaux vous interpellent sans doute, telles ces latrines collectives, témoins d'une autre époque où l'on pouvait discuter dans l'intimité.

➤ **Remontez sur les remparts pour retrouver la Porte Royale, cette fois-ci, par les courtines ouest 4 de la forteresse.**

Autour de Brouage, les quelques collines qui composaient autrefois l'archipel d'Hiers concourent, par leur situation en promontoire, à la biodiversité du marais. Vers le mois de juin, la cistude d'Europe vient pondre sur les pelouses rases des pentes sablonneuses bien exposées des îlots. Après leur éclosion en septembre octobre, de petites tortues longues de 3 centimètres regagnent le marais pour hiverner sous l'eau, à l'abri de la vase.

➤ **À l'extérieur de la cité, longez le Havre de Brouage 5 et les marais ostréicoles. Revenez sur vos pas pour retrouver votre voiture.**

De part et d'autre de ce chemin d'exploitation, vous pouvez découvrir l'activité ostréicole de Brouage. Tout au long de ce cheminement, vous aurez loisir à méditer sur le trajet que la mer a parcouru depuis l'Âge d'or de Brouage pour se retrouver aujourd'hui à 2 kilomètres de ses remparts, au lieu-dit Le Grand Garçon.

Pratique

1 De Soubise, prenez la D 3 pour vous rendre à la citadelle de Brouage. Garez-vous sur le parking au nord de la citadelle, à l'extérieur des remparts.

2 Comptez 1 h pour parcourir la petite balade autour de la cité, plus 1h 30 pour effectuer l'aller-retour vers la mer, le long du Havre de Brouage (5). Attention à vos enfants, le sentier des remparts surplombe les marais à près de 10 m de hauteur.

3 Pour en savoir plus
Office de Tourisme de Hiers-Brouage
Tél: 05 46 85 19 16
www.hiers-brouage-tourisme.fr

Vous trouverez à la Maison de Broue de Saint Sornin une remarquable exposition sur l'histoire du Marais de Brouage et son passé salicole.

Renseignements au 05.46.85.77.77.